

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 72 (1927)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Informations

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Groupes de canevas de tir*, chargé de la direction et de la coordination des opérations cartographiques.

A l'armée, le Groupe de canevas de tir est placé sous les ordres du chef d'état-major ; au corps d'armée et à la division, la section topographique fait partie du 2<sup>e</sup> bureau. Dans tous les cas, les rapports sont constants et intimes entre organes cartographiques et organes de renseignements de toute nature, spéciaux, artillerie, repérage, aéronautique, etc. 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> bureaux de l'état-major, ainsi que tous les services.

Pour épuiser le sujet, il resterait à vous signaler les rôles respectifs de ces divers organes pendant les différentes périodes et les principes généraux adoptés en vue de la distribution et de la répartition des cartes aux armées. Cette dernière mission, bien que constituant la partie la moins difficile de la tâche du Service géographique, est cependant des plus importantes. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'un document cartographique — comme tout autre document d'ailleurs — quelles que soient sa valeur et la somme d'efforts que son établissement a coûtés, n'a réellement d'intérêt qu'autant qu'il parvient à ceux qui sont chargés de l'exploiter et qu'il leur parvient en temps utile.

C'est l'oubli de cette considération dernière qui fait apparaître la guerre une chose si simple... aux habitués du Café du Commerce !

---

## INFORMATIONS

---

**In Memoriam.** — Nous recevons le rapport de la section vaudoise de *In Memoriam* pour 1926. Nous en extrayons les données générales suivantes :

Durant l'exercice, la section s'est occupée de 460 familles, dont 240 financièrement et 220 moralement ; par aide morale, il faut entendre les conseils donnés sous les formes les plus diverses.

Sont placés dans des asiles, sanatoria, etc., vingt-deux enfants. 89 et une dame ont été hébergés par la colonie de vacances « La Cigale » qui a servi 12 272 repas. Au 31 décembre 1926, 24 apprentis et apprenantes étaient patronnés par la section.

A cette date, l'effectif des membres de l'association s'élevait à 157 membres à vie et 1604 membres actifs et collectifs. « Un certain

désintérêt semble se produire parmi les sociétaires. Les cotisations sont d'environ 4000 fr. inférieures à celles de 1925. Les frais généraux ont pu être diminués de 1500 fr. grâce aux prodiges d'économie de la direction », dit la commission de vérification des comptes. L'actif de la société est de 81 000 fr., en diminution de 12 600 fr. sur 1925.

Nous ne pouvons qu'encourager nos camarades à s'intéresser à une aussi utile institution. S'adresser au major F. C. Hoguer, à Lausanne.

---

**Fondation Herzog.** — Le conseil d'administration de cette fondation rappelle que les intérêts du fonds sont destinés, en premier lieu, à encourager l'activité volontaire des officiers d'artillerie et reçoivent, en particulier, les applications suivantes :

- a) Subsides soit participations aux frais de voyage pour la visite d'armées, de manœuvres, d'établissements militaires étrangers, etc...
- b) Concours pour l'étude de questions techniques ou tactiques intéressant l'artillerie ;
- c) Achats d'objets pour la collection d'artillerie et que l'on ne pourrait obtenir autrement ;
- d) Secours à des membres invalides du corps de l'instruction de l'artillerie.

Les demandes de ces subsides pour l'année 1927 devront être adressées avant le 30 septembre à M. le Colonel van Berchem, Crans, par Céliney. Celui-ci acceptera aussi avec reconnaissance les dons volontaires en faveur de la fondation.

---

**Sauvez l'enfance !** Nos pacifistes deviennent un peu fous. On connaît ces petites frises coloriées, assez répandues dans nos habitations, représentant nos soldats au service militaire, colonne de fantassins en marche, batterie de campagne sur route, patrouille de cavaliers, etc.

Nos pacifistes s'en émeuvent, au moins à Genève. Il paraît que ces peintures sont subversives et doivent être bannies des salles d'école où elles servent de bordures de tapisserie. Les enfants risquent de puiser dans leur contemplation des instincts guerriers et sanguinaires ! Le Chef du département de l'Instruction publique du Canton et République de Genève a décidé qu'elles disparaîtraient. Je ne sais par quoi il se propose de les remplacer ; par rien du tout, probablement, des murs nus comme le discours d'un académicien.

D'ailleurs, il ne doit pas être un homme à fatiguer beaucoup son intelligence pour se complaire à d'aussi petites vétilles. Faut-il qu'il soit peu occupé !

Il paraît que dans le canton de Vaud aussi, on trouve des instituteurs, peu nombreux il est vrai, qui en sont là, croyant sérieusement qu'ils réformeront l'instruction publique s'ils n'enseignent plus l'histoire suisse élémentaire à leurs gosses de huit à quatorze ans. Il y a dans l'histoire suisse des faits dont il ne faut pas nourrir l'imagination de l'enfance, par exemple le sacrifice de Winkelried qui se dévoue pour son pays, confiant dans l'esprit de solidarité de ses compatriotes sur lesquels il compte, pour prendre soin de sa femme et de ses enfants après sa mort. Cette page légendaire ou historique est très dangereuse à répandre. Ainsi le croient sérieusement nos Homais du pacifisme. Ils s'imaginent qu'en ne parlant plus de guerres, sans lesquelles pourtant on ne sait comment expliquer l'existence de la Confédération, ils réprimeront ces pensées belliqueuses des petits garçons qui les conduisent à se fabriquer des bicornes avec leur papier buvard. Il n'y aura plus non plus de ces sauvages bombardements avec des boulettes en papier mâché ni de ces flèches pliées dans un feuillet de journal, qui traversent dangereusement le préau à l'heure de la récréation.

Vraiment nos pacifistes de la pédagogie deviennent un peu fous.

---

**Concours aéronautiques.** — Du 12 au 21 août, l'Aéro-Club Suisse ouvre les concours suivants à l'occasion du II<sup>e</sup> meeting aéronautique international qu'il organise à Zurich (Aérodrome de Dubendorf) :

Trois concours internationaux, savoir un circuit des Alpes, un championnat international de virtuosité, et un championnat international de vitesse sur circuit ; des concours nationaux.

Le circuit des Alpes a pour intention de faire connaître les particularités de l'aviation alpestre, découvrir la voie aux vols transalpins, commerciaux ou de tourisme, de provoquer un intérêt européen en faisant ressortir le fait que la chaîne des Alpes n'est pas une barrière pour l'aviation internationale.

Deux coupes challenge récompenseront les vainqueurs. Une coupe challenge dite Chavez-Bider, en souvenir des premiers pilotes-aviateurs qui traversèrent les Alpes. Ce circuit comporte trois étapes devant être effectuées dans l'ordre suivant : Zurich-Lausanne, Lausanne-Milan et Milan-Zurich ; le tout en un seul jour, entre le lever et le coucher du soleil. Ce circuit est ouvert aux avions commerciaux d'une

capacité de transport de 200 kg. au minimum (carburants, lubrifiants et eau exclus. La valeur de la coupe est de 10 000 fr., plus un prix en espèces de 30 000 fr. suisses. Le pilote dont l'appareil se classera second recevra un 2e prix de 5000 fr. suisses.

La coupe challenge capitaine Echard, en souvenir du capitaine français Echard victime d'une chute mortelle au cours du 1<sup>er</sup> circuit des Alpes en 1922, est réservée aux pilotes-aviateurs militaires.

Trois étapes en un seul jour, comme le précédent : Zurich-Thoune, Thoune-Bellinzone, Bellinzone-Zurich. Valeur de la coupe 3000 fr. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix : 2000 et 500 fr. suisses.

Le championnat international d'acrobatie, réservé aux avions monoplaces et à tous les pilotes qualifiés, comporte deux épreuves, une série de figures imposée par le jury, et une exhibition libre.

Le championnat de vitesse se disputera sur un parcours de 65 km. qu'il faudra couvrir deux fois.

Les concours nationaux seront ceux du programme de 1925, réservés à l'aviation militaire suisse, atterrissage de précision, courses d'estafettes, photographie aérienne, lancement de bombes, radio-télégraphie aérienne.

Pour plus de détails, nous renvoyons au Règlement des concours arrêté par l'Aéro-Club suisse.



## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

*Lieut.-colonel Grasset. — Verdun, le premier choc à la 72<sup>e</sup> division.*  
Berger-Levrault, 1926, 1 vol. gr. in-8, 230 pages, avec 17 croquis ou cartes. Prix : 15 fr. (français).

Le lieut.-colonel Grasset n'est pas un débutant dans l'histoire militaire. Déjà bien avant la guerre mondiale, il s'est fait connaître par un livre couronné par l'Académie française : *La doctrine allemande et les leçons de Moukden*. Son remarquable talent d'écrivain lui valut d'être choisi par la Section historique de l'Etat-major français pour rédiger l'histoire de *la guerre d'Espagne 1807-1813*. La guerre mondiale interrompit cet ouvrage capital, dont la publication n'a été reprise qu'en 1925.

Entre temps, le commandant Grasset se fit une spécialité de monographies des batailles de rencontre d'août 1914. Ses trois livres *Neufchâteau*, *Ethe* et *Virton* sont connus de tous les officiers qui lisent tant soit peu.

Quelque intéressants, palpitants même, que soient ces trois volumes, ils sont, à mon humble avis, dépassés de beaucoup par *Verdun*. Rien de plus poignant que la lutte désespérée de la 72<sup>e</sup> division